



PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 29 mars 2023

État de la ressource en eau dans le département de la Manche

Le Préfet de la Manche réunit le comité de ressource en eau

La situation observée pendant tout l'hiver amène au constat que la pluviométrie a permis de revenir à hauteur des normales de saison pour nos rivières, en cette fin de mois de mars 2023.

La date tardive de démarrage de la recharge de nappes (début novembre 2022) et l'insuffisance de pluie au cours du mois de février n'ont cependant pas permis un remplissage optimal des nappes phréatiques. La réserve permettant de passer la période estivale est donc moins importante. Leur niveau doit être suivi avec attention.

Conformément au retour d'expérience de la gestion de la sécheresse en 2022, le Préfet de la Manche a réuni le comité de la ressource en eau, dès le mardi 28 mars.

La situation hydrologique et pluviométrique a été présentée à l'ensemble de ses membres comprenant les services de l'État, les collectivités locales, les syndicats, les principaux opérateurs en charge de la gestion de l'eau dans le département, les représentants de la profession agricole, les associations et les représentants des usagers.

De même, ont également été présentées les actions décidées à l'issue des retours d'expérience de la gestion 2022 et les travaux en cours sur l'actualisation de l'arrêté cadre, qui intégrera les prescriptions contenues dans le guide national à paraître.

À ce stade, il n'est pas nécessaire d'activer la mesure de vigilance, mais il convient d'être dès maintenant attentifs à l'utilisation de l'eau dans les activités industrielles, agricoles, ou les usages domestiques.

Le Préfet de la Manche appelle à la citoyenneté et la responsabilité de tous. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de chacun.